

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 3 juillet 2015

ME VÉRONIQUE DUBOIS  
SECRÉTAIRE  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
TOUR DE LA BOURSE, C.P. 001  
800, PLACE VICTORIA, 2<sup>E</sup> ÉTAGE, BUREAU 255  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4Z 1A2

**Objet : R-3925-2015 – DEMANDE RELATIVE À L'UTILISATION DE LA CENTRALE DE  
TRANSCANADA ENERGY LTD («TCE») DE BÉCANCOUR EN PÉRIODES DE POINTE  
-- CORRESPONDANCE DU ROÉÉ CONCERNANT LES DEMANDES DE  
RENSEIGNEMENTS**

n/d : 1001-090

---

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la demande de renseignements n<sup>o</sup> 1 de la Régie de l'énergie à Hydro-Québec (A-0007) dans le dossier en rubrique. Nous constatons que les demandes de la Régie couvrent adéquatement les sujets sur lesquels le ROÉÉ désire obtenir des renseignements aux fins de la préparation de sa preuve.

C'est pourquoi dans un esprit d'allègement le ROÉÉ informe la Régie qu'il ne prévoit pas soumettre de demandes de renseignements le 6 juillet prochain comme prévu au calendrier fixé par la Régie dans sa décision D-2015-100.

Veillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par: Franklin S. Gertler, avocat

p.j.  
cc: (courriel seulement)  
Me Éric Fraser, Hydro-Québec  
J-P Finet, analyste en énergie  
Coordination ROÉÉ